



Proposition d'amendement

Version 1

brm / 5 février 2024

DEEE 52 2023.WEU.3013 Subventions cantonales pour le projet de développement régional (PDR) : « Produire et manger local » dans le Jura bernois. Crédit-cadre 2024–2030

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
CFin (Egger)	1. Approbation avec la charge suivante : Il faut prouver que les sous-projets auxquels profite le PDR « Produire et manger local » dans le Jura bernois contribuent à atteindre les objectifs écologiques du canton. La preuve peut par exemple être apportée par le respect du cahier des charges de Bio Suisse ou d'une norme écologique comparable.		-